L'actualité du MILITANT des industries chimiques

LE MILITANT | n° 523
| 5 novembre 2026 |

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / **p.2 p.3** Les gardiens du capitalisme répriment les masses prolétariennes organisées parce que le capital n'a jamais été aussi faible ! / **p.4** Tract : « Augmentons les salaires maintenant ! » /

l'agenda

2 et 3 décembre 2026 :
AG LBM
17 décembre 2026 :
AG Répartition pharma
21 au 26 mars 2027 :
Congrès 2027 de la FNIC-CGT

Réunions de branches

- 17/11 Caoutchouc : CPPNI *(agenda social)*
- 18/11 Chimie : CPP Observation
- 18/11 LBM : CPPNI
- 19/11 Chimie : CPNCTHS
- 19/11 Plasturgie : CMPPNI
- 19/11 Médico-technique : CMPPNI
- 23/11 Officines : CPPNI
- 25/11 Pétrole: NAO
- 01/12 Caoutchouc : CPPNI *(salaires)*
- 09/12 Chimie : CPPNI

Collectifs régionaux

- 20/11 Pyrénées-Atlantiques : UL de Mourenx
- 30/11 Ile-de-France : À la Fédération (salle Letellier)
- 4/12 Gironde : UL de Bassens
- 11/12 Midi-Pyrénées : Bourse du travail, place Saint-Sernin à Toulouse

Droits et libertés

HARCÈLEMENT MORAL : LA PRESSION PATRONALE NE DOIT PLUS RESTER IMPUNIE

Dans son arrêt du 21 octobre 2026 (n° 25-10.793), la Cour de cassation rappelle que le harcèlement moral ne nécessite pas des agissements de nature différente : la répétition d'un même comportement peut suffire !
279 sollicitations professionnelles pendant les congés, les arrêts maladie et les périodes d'activité partielle : voilà les faits retenus dans cette affaire !
La Cour de cassation rappelle que la répétition d'un même comportement peut suffire à faire présumer un harcèlement moral. L'employeur devra alors justifier ses agissements par des éléments objectifs étrangers à tout harcèlement.
La pression patronale n'a pas à devenir un instrument de domination sur les travailleurs. Notre santé, notre dignité et nos droits ne sont pas négociables ! Face à ces pratiques, la riposte collective est indispensable.

Orga et vie syndicale.

Plus que quelques jours pour déclarer les cotisations 2025 !

Camarades, le 30 novembre prochain sera la date de clôture pour déclarer les cotisations 2025. À tous les syndicats en retard, c'est la dernière ligne droite pour le faire. En effet, nous accusons **un retard de plus de 500 syndiqués** par rapport à 2025, alors que voilà plus de trois ans que nous étions en progression. Ce retard de déclaration dans les syndicats nous ferait revenir au niveau du nombre de syndiqués de 2022...

Alors, à tous les syndicats de la FNIC-CGT et à leurs secrétaires à la politique financière, vous n'avez plus que deux semaines pour déclarer vos FNI et timbres 2025 !

Camarades, la déclaration de nos cotisations dans les syndicats est un acte politique. Faisons la démonstration d'une FNIC-CGT en progression continue !

Les chiffres

« Je préfère un monde de ruptures à un monde paisible. Il y a davantage d'opportunités. »
C'est ce qu'a déclaré le PDG de TotalEnergies Patrick Pouyanné au Financial Times.

11,4 milliards de dollars de profits, c'est ce qu'a engrangé TotalEnergies sur le premier semestre 2026, soit 4,7 milliards de plus sur la même période l'année dernière.



L'actualité du MILITANT des industries chimiques est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)
FNIC CGT Case 429 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01 84 21 33 00 / **www.fnic-cgt.fr** / e-mail : **contact@fnic-cgt.fr**
Directeur de publication : **Serge Allègre**
Bimensuel – 1,06 euro
ISSN : 1762- 4991 - N° de CPPAP : 1230 S 06566
Imprimé par nos soins

Actualité sociale

LES GARDIENS DU CAPITALISME RÉPRIMENT LES MASSES PROLÉTARIENNES ORGANISÉES PARCE QUE LE CAPITAL N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FAIBLE !

Face à la rage légitime, le pouvoir n'a qu'une réponse : la matraque et le durcissement des lois. Depuis plusieurs années, les gouvernements qui se succèdent au service du capital n'ont qu'une obsession : criminaliser nos luttes. Toutes les crises qu'ils ont eux-mêmes engendrées, sécuritaires, sanitaires, sociales, deviennent entre leurs mains un prétexte pour nous imposer une laisse toujours plus courte. C'est la stratégie de la peur à l'état pur : étouffer la contestation, surveiller les travailleuses et les travailleurs, et faire glisser ce pays vers un contrôle social permanent. La France n'est pas un cas isolé : partout où le capitalisme vacille, les États resserrent l'étau répressif et liberticide.

CRISE APRÈS CRISE, UN ARSENAL LÉGISLATIF SE CONSTRUIT POUR MIEUX CONTRÔLER ET ÉTOUFFER LA CLASSE OUVRIÈRE.

Crises terroristes (2015–2017) : l'État a installé ses yeux partout !



Loi Renseignement (2015) :
Des « boîtes noires » plantées chez les opérateurs pour aspirer massivement nos connexions internet. Le flicage numérique de masse est devenu légal, et il ne vise pas que les terroristes.

Loi SILT (2017) :
Les mesures d'exception de l'état d'urgence, perquisitions administratives, assignations à résidence, ont été coulées dans le droit commun. Les préfets ont remplacé les juges. L'exception est devenue la règle.

Crises sanitaires (2020–2021) : le contrôle social !



Lois sur l'état d'urgence sanitaire (2020) :
La liberté d'aller et venir réduite à une attestation. Des millions de verbalisations. L'apprentissage de l'obéissance et une attaque sans précédent sur le droit du travail.

Loi sur le Pass Sanitaire et Vaccinal (2021) :
Un QR Code pour travailler, se déplacer, exister. Le contrôle des citoyens par les citoyens. Une préfiguration de ce qu'ils nous réservent.

Crises sociales et sécuritaires (2019–2026) : la révolte, ça se réprime !

Loi « Anti-casseurs » (2019) : Interdire préventivement de manifester. Fouiller les cortèges pour intimider les manifestants. La peur comme mode de gouvernement.

Loi « Sécurité globale » (2021):
Des drones au-dessus de nos têtes dans les manifestations.



Arsenal Lecornu (octobre 2026) : Voilà leur réponse à la révolte légitime des étudiants et des travailleurs contre les politiques d'austérité et la vie chère : des couvre-feux et la menace de couper les réseaux sociaux.

ARRIVÉS AU POUVOIR, LES FASCISTES N'AURAIENT PLUS QU'À SE SERVIR DANS L'ARSENAL !

Aux États-Unis, l'arsenal post-11 septembre forgé contre des ennemis extérieurs est retourné contre le peuple américain lui-même. Black Lives Matter, les militants syndicaux, les écologistes : tous surveillés, fichés, criminalisés comme « éco-terroristes » grâce au Patriot Act et aux tentacules de la NSA.

En Pologne, sous couvert de réforme institutionnelle, le pouvoir a méthodiquement détruit l'indépendance de la justice, interdit le droit à l'avortement et criminalisé les ONG. L'État de droit vidé de sa substance, mis au service d'un projet ultra-conservateur.

En Israël, les technologies de surveillance algorithmique et de reconnaissance faciale, perfectionnées à grande échelle sur le peuple palestinien, sont désormais importées dans les démocraties occidentales. Le laboratoire de la répression coloniale est devenu le fournisseur mondial du contrôle des peuples. Sans compter sur l'affaiblissement du contrôle judiciaire engagé par le gouvernement Netanyahou, qui prolonge une logique autoritaire déjà à l'œuvre dans les territoires palestiniens occupés : concentration du pouvoir exécutif, recul des contre-pouvoirs et normalisation de dispositifs d'exception susceptibles de s'étendre à l'ensemble de la société.

En Hongrie, un même mouvement se dessine : au nom de la sécurité, de la souveraineté ou d'une pseudo volonté populaire, le pouvoir exécutif affaiblit les juges, les médias et la société civile, transformant progressivement la démocratie en régime autoritaire.

Face aux secousses systémiques du capitalisme, les classes dirigeantes de ce monde font le même choix : transformer les supposées « démocraties » en forteresses policières et juridiques pour mater les peuples qui se soulèvent.

Leur « ordre moral et social » se conjugue avec leur volonté de nous soumettre ; la sécurité des biens et le maintien de « l'ordre », ne justifient en rien l'écrasement de nos libertés fondamentales.

LE DROIT DE MANIFESTER, LA LIBERTÉ DE CIRCULATION, LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, CE NE SONT PAS DES CADEAUX QUE LE POUVOIR NOUS A ACCORDÉS ! CE SONT DES CONQUÊTES ARRACHÉES PAR LA LUTTE PAR DES GÉNÉRATIONS DE TRAVAILLEUSES ET DE TRAVAILLEURS.



L'arsenal répressif que nos dirigeants déploient ne protège pas les citoyens, il protège en réalité les privilèges du patronat. Il protège les profits de ceux qui s'enrichissent sur la misère de ceux dont le réfrigérateur est vide, de ceux dont se soigner passe après le plein d'essence. Il protège un système à bout de souffle qui n'a rien à nous offrir à part les coups de matraques, une surveillance exacerbée par des drones, une répression sans limite et une faillite dans la justice où le pauvre prend un max et le riche n'est pas inquiété. Cette dérive autoritaire ne serait-elle pas, finalement, l'aveu de faiblesse d'un système capitaliste qui a peur ? Un Capital sûr de sa légitimité n'aurait pas besoin de surveiller, d'intimider et de réprimer pour gouverner. S'il durcit les lois à la moindre occasion et criminalise la contestation, c'est qu'il sait son ordre fragile et de plus en plus rejeté.

Nous n'avons pas d'autre choix que celui de construire le rapport de force et la période actuelle nous demande d'appuyer fortement sur l'accélérateur de la contestation sociale !

LE TEMPS DU DÉBAT EST RÉVOLU ! PASSONS À LA MISE EN PLACE DE LA GRÈVE DANS TOUTES NOS INDUSTRIES CAR DEMAIN IL SERA TROP TARD.



ORGANISONS LA STRATÉGIE NÉCESSAIRE À LA VICTOIRE !

p.4 Tract "clefs en main" à diffuser massivement

FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT
CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON (1555) . OFFICINES (1996) . LBM (0959). PÉTROLE (1388) . CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET SERVICES NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

AUGMENTONS LES SALAIRES MAINTENANT !





Réveillons-nous !
Organisons-nous !

Réveillons-nous ! Organisons-nous ! Face au coût de la vie, la seule solution pour sauvegarder nos services publics et notre modèle social c'est l'augmentation des salaires !!!

Contrairement à ce qu'affirment les organisations patronales, le MEDEF en tête, augmenter les salaires est devenu une nécessité urgente.

L'inflation pèse lourdement sur le quotidien des salariés. Les prix de l'alimentation, de l'énergie, du logement et des transports augmentent, tandis que les salaires ne suivent pas. Cette situation entraîne une baisse réelle de notre pouvoir d'achat : avec la même rémunération, nous pouvons acheter de moins en moins de biens et de services.
La flambée du prix des carburants touche particulièrement celles et ceux qui utilisent leur véhicule pour se rendre au travail. Pour de nombreux ménages, les dépenses de transport représentent désormais une part considérable du budget. Les hausses successives et illégitimes du prix du gaz et de l'électricité aggravent encore cette situation.

Pendant ce temps, les salariés continuent de produire les richesses qui permettent aux entreprises de fonctionner et de réaliser des bénéfices.

Face à la baisse du pouvoir d'achat, les primes ponctuelles ou exceptionnelles ne constituent pas une réponse suffisante. Elles ne sont ni garanties dans le temps ni toujours prises en compte pour le calcul de la retraite et des autres droits sociaux.

Ce dont les salariés ont besoin, c'est d'une augmentation générale et durable des salaires de base. Une hausse du salaire brut permet d'améliorer immédiatement la rémunération, mais aussi les futurs droits à la retraite, à l'assurance chômage, aux indemnités journalières et aux prestations sociales.

Du centre à l'extrême droite de l'échiquier politique, certains prétendent améliorer le pouvoir d'achat en rapprochant le salaire brut du salaire net. Derrière cette formule se cache souvent une diminution ou une suppression des cotisations sociales.

Or, les cotisations sociales ne sont pas des charges inutiles : elles constituent une part socialisée de notre salaire. Elles financent notre Sécurité sociale, notre système de santé, les retraites par répartition, l'assurance chômage, les prestations familiales ainsi que la protection contre les accidents du travail.
Réduire les cotisations peut donner temporairement l'impression d'une hausse du salaire net, mais cela revient à fragiliser nos droits collectifs et à préparer le recul de notre modèle social. Ce que nous gagnerions éventuellement aujourd'hui, nous risquerions de le perdre demain en remboursements de soins, en pensions de retraite ou en indemnisation du chômage. L'exemple américain en est le parfait exemple ...
Les salariés ne doivent pas être les seuls à supporter les conséquences de l'inflation. Lorsque les prix augmentent et que les salaires stagnent, ce sont les employeurs et actionnaires qui bénéficient d'un partage de la richesse toujours plus défavorable au travail.

NOUS DEVONS DONC REVENDIQUER :



- **Une augmentation générale des salaires de base 2 400 € salaire minimum ;**
- **Échelle mobile des salaires ;**
- **L'ouverture immédiate de négociations salariales ;**
- **L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;**
- **La reconnaissance des qualifications, de l'expérience et des responsabilités ;**
- **Le maintien de l'ensemble de nos droits sociaux.**

Les augmentations de salaire ne nous seront pas accordées spontanément. Elles dépendront de notre capacité à nous organiser collectivement, à nous mobiliser et à construire un rapport de force. Exigeons l'ouverture immédiate des négociations salariales. Réunissons les salariés, décidons ensemble de nos revendications et construisons la grève pour les faire aboutir. Les richesses sont produites par notre travail !

AUGMENTONS LES SALAIRES,
ET AUGMENTONS-LES MAINTENANT !